



## FORMATION

PROPOSÉE PAR LE CNFPT - INSET DE NANCY

**DISPOSITIF DE FORMATION :  
PRENDRE UN POSTE  
DE DIRECTEUR.RICE DE  
CONSERVATOIRE**

**ITINÉRAIRE DIRECTEUR.RICE  
D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT  
ARTISTIQUE**



### **Contact :**

Vincent Moreau, responsable Enseignement artistique et action culturelle au pôle Culture de l'INSET de Nancy - [vincent.moreau@cnfpt.fr](mailto:vincent.moreau@cnfpt.fr)

# DISPOSITIF DE FORMATION POUR LES DIRECTEUR.RICE.S DE CONSERVATOIRES EN 4 MODULES

## MODULES DE FORMATION

---

Bloc de compétences « Prendre un poste de directeur.rice de conservatoire »

- **Module 1 - SX300** : Diagnostic, évaluation et stratégie de service
- **Module 2 - SX301** : Ressources humaines
- **Module 3 - SX302** : Management
- **Module 4 - SX303** : Finances

## PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

---

- Directeur.rice.s des conservatoires ou écoles de musique, danse et théâtre, suite à une première ou à une récente prise de fonctions ;
- Professeur.e.s d'enseignement artistique réfléchissant à une première prise de fonctions à un poste de directeur.rice de conservatoire ou d'école de musique, de danse et de théâtre.

Les stagiaires, en poste dans une équipe de direction de conservatoire ou d'école de musique-danse-théâtre relevant d'une collectivité locale, sont titulaires au moins d'un DE (Diplôme d'Etat) ou DUMI (Diplôme universitaire de musicien.ne intervenant.e).

Les stagiaires, en poste d'enseignement dans un conservatoire ou une école de musique-danse-théâtre relevant d'une collectivité locale, doivent être titulaires dans le cadre d'emplois de professeur territorial d'enseignement artistique et/ou titulaires du CA (certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique, de danse ou de théâtre), et sont en réflexion par rapport à une prise de poste dans une équipe de direction.

Les candidatures à ce nouveau dispositif de formation font l'objet d'une sélection sur dossier constitué d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, ainsi que de la photocopie des titres ou diplômes requis (DE, DUMI, CA, équivalence de diplôme).

Les candidat.e.s à ce dispositif de formation ont l'obligation de s'inscrire aux quatre modules constituant le bloc de compétences.

## INSCRIPTION

---

L'inscription se fait par la voie hiérarchique jusqu'au **26/01/2018**.

Pièces à joindre :

- Formulaire d'inscription ;
- Curriculum vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Copie du/des diplômes requis ou de leur équivalence

## CONTEXTE D'ORGANISATION DU PRÉSENT DISPOSITIF DE FORMATION

---

Le pôle Culture (INSET de Nancy) a mis en place un dispositif expérimental de formation pour accompagner les nouveaux.elles directeur.rice.s et professeur.e.s chargé.e.s de direction lors de leur prise de fonction en établissement d'enseignement artistique (conservatoire).

L'évolution des missions, des pratiques et des publics conduisent les cadres des établissements d'enseignement artistique à développer des compétences dans un rôle d'aide à la décision auprès des élu.e.s, de traduire de nouvelles orientations pédagogiques, artistiques et sociales, d'innover en matière de projets d'établissement en lien avec les nouvelles organisations territoriales.

La raréfaction de la formation diplômante initiale, au regard des besoins de recrutement exprimés par les collectivités locales, font du métier de directeur.rice de conservatoire un métier territorial en tension qui justifie le montage du présent dispositif de formation.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

---

S'agissant d'un dispositif de formation continue pour adultes en poste, il est crucial de recourir à des techniques variées et efficaces de pédagogie active. Le « faire-dire » et le « faire-faire » (méthodes actives, interrogatives et participatives) seront au cœur des séquences proposées aux stagiaires, les éléments de théorie et de démonstration ne faisant que s'en inspirer.

Chaque module est conçu autour d'un temps de formation en présentiel, de 3 à 5 jours, qui sera complété par des temps de formation à distance (temps de rendez-vous avec un.e intervenant.e). Ces temps seront organisés avec les stagiaires.

Des ressources formatives seront accessibles sur une e-communauté de formation. Elles permettront aux stagiaires d'explorer les domaines d'apprentissages du stage. L'e-communauté de formation permettra en outre de questionner les intervenant.e.s au-delà de la formation en présentiel.

## PÉDAGOGIE À DISTANCE

---

Le CNFPT met en œuvre une politique de formation des stagiaires combinant des modules de formation en présentiel et d'autres modules de formation à distance.

Ainsi, certains modules de formation intègrent-ils des séquences de formation à distance : tutorat, classe inversée, cours à distance, ressources pédagogiques, e-communauté de stage, etc. soit tout autant de façons de se former à distance et tout autant de facilités de se rendre disponibles.

## ÉVALUATION

---

En plus de l'évaluation après chaque session et des journées en présentiel, il sera demandé à chaque stagiaire, à la suite de chaque module, d'effectuer un devoir personnel, dans le mois suivant la formation, sur la base d'un sujet donné par les intervenant.e.s. Ce devoir sera noté pour permettre aux intéressé.e.s d'apprécier leur assimilation de connaissances et leur montée en compétences à la suite de la formation. Le devoir sera annoté et restitué aux stagiaires.

# PROGRAMME DE FORMATION

## Module 1 - SX300 : Diagnostic, évaluation et stratégie de service

Du 19 au 23/02/2018, en présentiel à l'INSET de Nancy

5 jours de formation-stagiaire en présentiel ; Évaluation d'un devoir personnel donné à l'issue de la formation présentielle ; Ressources documentaires en ligne ; E-communauté de stage.

| Date       |                    | Intitulé  |
|------------|--------------------|---|
| 19/02/2018 | 9:00<br>12:00<br>- | <b>Séquence 1 : Place de l'établissement d'enseignement artistique dans la collectivité et état des lieux territorial interne</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Positionner l'établissement d'enseignement artistique dans l'organisation de la collectivité et dans le projet d'administration.</li><li>Aborder l'interactivité et la mutualisation entre services</li><li>Établir des partenariats stratégiques et dimensionner l'organisation et l'action</li></ul>  |
|            | 14:00<br>17:00     |   |
| 20/02/2018 | 9:00<br>12:00      | <b>Séquence 2 : Rôles et missions du. de la directeur.rice</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Rôle politique</li><li>Rôle de cadre intermédiaire</li><li>Rôle pédagogique</li><li>Rôle administratif</li></ul>   |
|            | 13:00<br>15:00     | <b>Séquence 3 : Définir les opérations et des procédures d'organisation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Le projet politique</li><li>Le projet culturel</li><li>Le projet d'établissement</li><li>Les actions de mise en œuvre du projet</li></ul>   |
|            | 15:00<br>17:00     | <b>Présentation du dispositif de formation à distance</b> permettant aux stagiaires de se former, de communiquer entre eux.elles et de communiquer avec les intervenant.e.s de la formation.  |
| 21/02/2018 | 9:00<br>12:00<br>- | <b>Séquence 4 : Effectuer le diagnostic de l'EEA</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Recueil des données internes</li><li>Recueil des données nationales</li><li>Méthodologie du diagnostic d'établissement</li><li>Notions, repères chronologiques</li><li>Définition d'évaluation</li><li>Les deux formes de l'évaluation : opérationnelle et pédagogique</li><li>La conduite de l'évaluation opérationnelle et participative</li></ul>   |
|            | 14:00<br>17:00     |   |
| 22/02/2018 | 9:00<br>12:00<br>- | <b>Séquence 5 : Prioriser les objectifs et les actions, évaluer l'action du conservatoire - Atelier de l'évaluation opérationnelle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Indicateurs pour chaque ligne d'évaluation</li><li>Évaluation du projet culturel intercommunal dans le cadre des lois de décentralisation</li><li>Évaluation du projet culturel d'une collectivité territoriale</li><li>Évaluation opérationnelle du projet d'établissement</li><li>Exemple de programme</li><li>Classement des indicateurs selon la grille diagnostique du projet d'établissement</li></ul> |
|            | 14:00<br>17:00     |   |
| 23/02/2018 | 9:00<br>12:00<br>- | <b>Évaluation pédagogique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Tableau des acteur.rice.s et des domaines de l'évaluation pédagogique</li><li>Évaluation formative-circonstanciée, évaluation sommative</li><li>Textes de référence et objectifs pédagogiques</li><li>Critères d'évaluation éveil – initiation – 1<sup>er</sup> cycle</li><li>6 questions à se poser pour évaluer</li><li>Organisation de l'évaluation pédagogique (dispositions transversales)</li><li>Critères d'évaluation du conseil pédagogique</li></ul>  |
|            | 14:00<br>15:30     |   |
|            | 15:30<br>16:30     | <b>Évaluation du module</b>   |

### Évaluation - Dans le mois suivant la formation

Devoir personnel (sous forme de cas pratique, par exemple) de chaque stagiaire, retourné au prestataire et évalué par celui-ci. Ce devoir permet d'apprécier la réflexion et la posture managériale de chaque stagiaire par rapport à une ou plusieurs situations concrètes qui se posent au cours de l'exercice de ses fonctions.

## Module 2 - SX301 : Ressources humaines

Du 16 au 18/04/2018, en présentiel au Centre de formation du siège du CNFPT à Paris

Du 19/02/2018 au 30/09/2018, à distance

3 jours de formation-stagiaire en présentiel ; Évaluation d'un devoir personnel donné à l'issue de la formation ; 2 jours de formation-stagiaire à distance (webinaire) ; Ressources documentaires en ligne ; E-communauté de stage.

| Date       |       | Intitulé   |
|------------|-------|--|
| 16/04/2018 | 9:00  | <b>Séquence 1 : Connaître le statut de la filière culturelle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Placer le conservatoire dans le cadre institutionnel de la fonction publique territoriale</li><li>Appréhender et maîtriser le statut de la filière culturelle</li><li>Intégrer la responsabilité du directeur dans le domaine RH</li></ul>  |
|            | 12:00 |  |
|            | -     |  |
|            | 14:00 |  |
| 17/04/2018 | 17:00 |  |
|            | 9:00  | <b>Séquence 2 : Gérer les ressources humaines</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Mieux comprendre les enjeux de la coopération et de la responsabilisation</li><li>Identifier les leviers de la participation et de l'adhésion</li><li>Appréhender l'animation d'un groupe, d'une réunion</li><li>Évaluer sa pratique d'animateur.rice</li></ul>  |
|            | 12:00 |  |
|            | -     |  |
| 14:00      |       |  |
| 18/04/2018 | 17:00 |  |
|            | 9:00  | <b>Séquence 3 : Gérer et prévoir les effectifs et les carrières (GPEEC)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Faire l'état des lieux, échanges d'expériences (outils, pratiques et questionnements)</li><li>Faire le diagnostic de la gestion des compétences dans l'établissement</li><li>Maîtriser les principes d'une démarche GPEEC</li><li>Clarifier, optimiser et renouveler l'organisation, le fonctionnement de l'établissement et les missions des enseignant.e.s</li></ul> |
|            | 15:30 |  |
|            | 15:30 | <b>Évaluation du module</b>  |
| 16:30      |       |  |

### Évaluation - Dans le mois suivant la formation

Devoir personnel (sous forme de cas pratique, par exemple) de chaque stagiaire, retourné au prestataire et évalué par celui-ci. Ce devoir permet d'apprécier la réflexion et la posture managériale de chaque stagiaire par rapport à une ou plusieurs situations concrètes qui se posent au cours de l'exercice de ses fonctions.

### Formation à distance, tutorat, sur toute la durée de la formation du 19 février 2018 au 30 septembre 2018

#### La réglementation et les textes-cadres structurant l'enseignement artistique dans les conservatoires relevant des collectivités locales

Plusieurs rendez-vous seront pris entre l'intervenant.e et les stagiaires pour un cours en direct à distance ou en différé.

## Module 3 - SX302 : Management

Du 2 au 4/07/2018, en présentiel à l'INSET de Nancy

Du 19/02/2018 au 30/09/2018, à distance

3 jours de formation-stagiaire en présentiel ; Évaluation d'un devoir personnel donné à l'issue de la formation ; 2 jours de formation-stagiaire à distance (tutorat webinaire) ; Ressources documentaires en ligne ; E-communauté de stage.

| Date      |                             | Intitulé  |
|-----------|-----------------------------|---|
| 2/07/2018 | 9:00                        | <b>Séquence 1 : Identifier et adapter son management en fonction des projets pédagogiques et des actions</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Comprendre les définitions autour du management et les représentations qu'elles véhiculent</li><li>Appréhender l'évolution du paysage et les enjeux actuels du management</li><li>Identifier les grandes fonctions du.de la manager.euse</li><li>Se situer comme manager DEEA dans son environnement</li><li>Identifier les styles managériaux et leurs implications</li><li>Adapter son management en fonction des situations</li></ul> |
|           | 12:00                       |   |
|           | -                           |   |
|           | 14:00                       |   |
| 3/07/2018 | 17:00                       |   |
|           | 9:00                        | <b>Séquence 2 : Valoriser les compétences de chacun.e au bénéfice de tous</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Mieux comprendre les enjeux de la coopération et de la responsabilisation</li><li>Identifier les leviers de la participation et de l'adhésion</li><li>Appréhender l'animation d'un groupe, d'une réunion</li><li>Évaluer sa pratique d'animateur.rice</li></ul>   |
|           | 12:00                       |   |
|           | -                           |   |
| 14:00     |                             |   |
| 4/07/2018 | 17:00                       |   |
|           | 9:00                        | <b>Séquence 3 : Maîtriser par la pratique la technique du co-développement managérial</b>   |
|           | 12:00                       |   |
|           | 13:30                       | <b>Séquence 4 : Synthèse auto-réflexive des stagiaires : les compétences acquises de la formation et l'identité managériale de chacun</b>   |
| 15:30     |                             |   |
| 15:30     | <b>Évaluation du module</b> |   |
| 16:30     |                             |   |

### Évaluation - Dans le mois suivant la formation

Devoir personnel (sous forme de cas pratique, par exemple) de chaque stagiaire, retourné au prestataire et évalué par celui-ci. Ce devoir permet d'apprécier la réflexion et la posture managériale de chaque stagiaire par rapport à une ou plusieurs situations concrètes qui se posent au cours de l'exercice de ses fonctions.

### Formation à distance, tutorat, sur toute la durée de la formation du 19 février 2018 au 30 septembre 2018

#### Tutorat : Connaître son identité de manager d'un établissement artistique et pédagogique

Cette séquence de formation à distance permet une relation privilégiée avec chacun.e des stagiaires dans le cadre de son propre positionnement managérial dans des fonctions de direction de structure pédagogique et artistique.

Les objectifs pédagogiques de cette séquence de formation à distance sont principalement ceux des trois journées de formation présentielle.

1,5 jour de formation / stagiaire

*Plusieurs rendez-vous seront pris entre l'intervenant.e et les stagiaires pour un cours en direct à distance ou en différé.*

### Ressources en ligne : Savoirs, savoir-faire et savoir-être du DEEA

- savoir écouter,
- savoir piloter,
- savoir déléguer.

0.5 jour de formation / stagiaire

## Module 4 - SX303 : Finances

Du 27 au 31/08/2018, en présentiel au Centre de formation du siège du CNFPT à Paris

5 jours de formation-stagiaire en présentiel ; Évaluation d'un devoir personnel donné à l'issue de la formation présentielle ; Ressources documentaires en ligne ; E-communauté de stage.

| Date          |                                      | Intitulé  |
|---------------|--------------------------------------|---|
| 27/08/2018    | 9:00<br>12:00<br>-<br>14:00<br>17:00 | <b>Séquence 1 : Assimiler les règles de base permettant de piloter l'élaboration et l'exécution du budget de son établissement dans le respect du cadre réglementaire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Élaborer un budget argumenté pour le conservatoire : préalables et généralités</li><li>Double fonction du budget : acte de prévision et d'autorisation</li><li>Principes traditionnels du droit budgétaire et leurs adaptations : annualité, unité, universalité, spécialité, équilibre</li><li>Notions sur le plan comptable général : classification, codification, contenu (division du budget en sections : investissement /fonctionnement, recettes, dépenses)</li><li>Notions sur les instructions budgétaires et comptables applicables aux collectivités locales (nomenclatures de l'instruction M14 par nature / fonction)</li><li>Contrôles</li></ul>                     |
| 28/08/2018    | 9:00<br>12:00                        | <b>Assimiler les outils de l'exécution budgétaire et identifier les rôles des différents décideurs publics responsables de l'exécution budgétaire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Les principes généraux de la comptabilité publique</li><li>La période d'exécution du budget</li><li>La procédure d'exécution des recettes et des dépenses</li><li>Les agent.e.s d'exécution du budget (ordonnateur.rice.s et comptables)</li><li>Séparation de l'ordonnateur.rice et du.de la comptable</li><li>La responsabilité des ordonnateur.rice.s et des comptables</li></ul>  |
|               | 14:00<br>17:00                       | <b>Le code des marchés publics</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Principe des différents seuils</li><li>La mise en concurrence</li><li>La publicité et les procédures internes à la collectivité</li></ul> Étude à partir d'un cas concret  |
| 29-30/08/2018 | 9:00<br>17:00                        | <b>Séquence 2 : Distinguer les dimensions stratégiques, politiques et managériales présentes dans la préparation et la négociation du budget</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Les responsabilités du.de la directeur.rice et directeur.rice adjoint.e de conservatoire</li><li>Les 4 temps de la dépense publique</li><li>Budget, acte politique essentiel d'une collectivité territoriale</li><li>Étapes de la préparation d'un budget</li><li>Les négociations internes au conservatoire, les négociations avec la collectivité</li><li>Présenter et argumenter un budget auprès de la collectivité : le D.O.B</li></ul> <b>Insertion de l'action du conservatoire dans le projet politique de la collectivité</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Subventions des autres collectivités</li><li>Financements européens</li><li>Dons, legs, mécénat et ressources propres</li></ul> |
| 31/08/2018    | 9:00<br>13:00                        | <b>Étude de cas en sous-groupes</b>   |
|               | 14:00<br>15:30                       | <b>Correction de l'étude de cas du matin et conclusions de la semaine</b>   |
|               | 15:30<br>16:30                       | <b>Évaluation du module et du dispositif complet de formation</b>   |

### Évaluation - Dans le mois suivant la formation

Devoir personnel (sous forme de cas pratique, par exemple) de chaque stagiaire, retourné au prestataire et évalué par celui-ci. Ce devoir permet d'apprécier la réflexion et la posture managériale de chaque stagiaire par rapport à une ou plusieurs situations concrètes qui se posent au cours de l'exercice de ses fonctions.

## CONTACTS

**Vincent Moreau**, responsable Enseignement  
artistique et action culturelle au pôle Culture  
email : [vincent.moreau@cnfpt.fr](mailto:vincent.moreau@cnfpt.fr)

**Séverine Champougny**, assistante de pôle  
email : [severine.champougny@cnfpt.fr](mailto:severine.champougny@cnfpt.fr)

[WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR)